



## Compte rendu de la séance du conseil municipal du 25 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le 25 septembre à 20 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

**PRESENTS** : BERTOLI Régis, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, MAURIN Marie-José, PHILIPPON Franck.

**Absents excusés** : BERNARD Philippe, CHAMPONNOIS Alain ayant donné pouvoir à Stéphane ECARNOT

**Secrétaire de séance** : BERTOLI Régis

Convocation du 18/09/2020 (affichée le 18/09/2020).

### **COMPTE-RENDUS DES REUNIONS CCJN ET SYNDICATS**

M. le Maire (pour la CCJN) et les membres délégués au sein des différents syndicats (Syndicat d'Eau, SIVOM de la Serre, Syndicat intercommunal pour l'aménagement de l'espace rural) ont rendu compte des dernières réunions de ces structures.

### **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « bâtiments, services techniques et voirie »**

La commission s'est réunie plusieurs fois et à déterminer les travaux qui pourraient être engagés sur les 6 années à venir en les priorisant. Un tableau reprenant ces opérations est annexé à ce compte-rendu.

### **AMENAGEMENT « CŒUR DE VILLAGE » - ACCORD SUR MISSION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une réflexion doit être menée quant à la restructuration des bâtiments communaux situés au cœur du village (réhabilitation du bâtiment de la Cure et de la salle du Club, réaménagement du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, réflexion sur les autres bâtiments...) et qu'à ce titre il a contacté le C.A.U.E. 39 (conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura).

Suite à une première visite sur le terrain, le CAUE 39 a établi une proposition chiffrant une mission d'accompagnement à la Maitrise d'Ouvrage à 330 euros chaque journée d'intervention nécessaire, soit pour une mission globale de 11 jours, la somme de 3.630 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte – à l'unanimité - la proposition.

### **REAMENAGEMENT SALLE DES FETES – MISE EN CONFORMITE P.M.R. – HONORAIRES MAITRE D'ŒUVRE**

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les toilettes de la salle des fêtes doivent être mises aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La SAS DECODUO de Besançon a établi un devis pour l'établissement d'un avant-projet (avec plans, croquis et chiffrages estimatifs) d'un montant de 600 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte – à l'unanimité - la proposition.

## **ETUDE DE DEVIS**

**Mur de l'épicerie** : M. le Maire précise qu'une déclaration préalable a été déposée. Plusieurs devis ont été établis mais le dossier sera repris ultérieurement.

**Logements communaux** : des devis ont été demandés pour remplacer le revêtement de sol de 2 logements. Il est décidé de retenir 2 entreprises différentes (pose de PVC dans le logement du 6 place des cygnes et pose de carrelage dans un des logements du 28 rue de la Creuse).

## **Contribution 2020 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-Le-Château**

M Le Maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2020 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer. Le Conseil, après en avoir délibéré – à l'unanimité - :

- Vu l'état des finances communales et selon son engagement
  - Considérant que les dépenses de fonctionnement du Syndicat s'élèvent à 3852.51 €
- DECIDE d'assurer comme suite le financement de la participation globale incombant à la commune par une imposition de 3.852,51 € directement recouvrée au profit du Syndicat et non inscrite au budget de la commune.

## **Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2021**

Le maire invite le Conseil municipal à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2021 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées des parcelles 3j ;13 ar ;14 ar ;29 et 30 af et des chablis. (j : jeune peuplement ; af : amélioration feuillue ; ar ; amélioration résineuse). Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'état d'assiette pour 2021
- Décide de vendre les résineux des parcelles 13 et 14 en bloc et sur pied et les feuillus des parcelles 29 et 30 af en bloc façonné
- Destine à l'affouage le produit des coupes des parcelles 24, 2 et 21.

## **DELEGATION AU MAIRE**

M Le Maire précise que la délibération 2020-07-06 portant attribution de délégations au maire a fait l'objet d'un courrier de la sous-préfecture suite à des erreurs, notamment dans la référence de l'article du CGCT et dans l'attribution de certaines délégations.

Il propose au conseil municipal de retirer cette délibération et de délibérer à nouveau.

Le Maire expose donc que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

le Conseil municipal décide à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer, modifier, supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

## MOUVEMENTS DE CREDITS

Afin de corriger le déséquilibre du budget primitif 2020 signalé par les services de la Trésorerie, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver les mouvements de crédits suivants :

D-I – c/28041582 -040 : - 4628.82 €  
D-I – c/2132 -21 : + 4628.82 €.

## ATTRIBUTION SUBVENTIONS COMMUNALES

M. le Maire présente plusieurs demandes d'attribution de subventions communales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ADMR : 100 euros (9 voix pour / 1 abstention)
- Association Sportive du Collège de Pesmes : 100 euros (10 voix pour)

Les crédits nécessaires sont inscrits au c/6574 du BP 2020.

Dans le même temps, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de :

- Association Serre vivante : refus par 6 voix contre / 3 abstentions et 1 voix pour.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Intervention de M. et Mme DEVILLERS : NB – Cette intervention a eu lieu à 20 h 30, juste avant l'ouverture de séance et avec l'accord des membres du conseil. M. et Mme DEVILLERS ont attiré l'attention du conseil municipal sur le permis de construire d'un garage qui leur a été refusé.
- ✓ Problème du stationnement d'un bus : Le stationnement d'un bus sur la parcelle communale située à l'angle de la Rue de Malans et de la Rue Basse semble poser un problème de sécurité aux riverains. Le Maire s'engage à aller vérifier ce problème de sécurité lorsque le bus sera stationné sur la place.
- ✓ Pose de miroirs routiers : la question est évoquée. (Intervention rajoutée dans le tableau prévisionnel des travaux)
- ✓ Affichage municipal : remarque est faite que l'affichage municipal se fait à 2 endroits (au niveau de l'arrêt de bus scolaire et sur la façade opposée. Il semblerait judicieux d'installer tous les panneaux au niveau de l'arrêt de bus. (Intervention rajoutée dans le tableau prévisionnel des travaux)
- ✓ Décorations de Noël à Balançon : remarque est faite qu'il n'y a pas d'illuminations de Noël au hameau de Balançon. Cette absence vient du fait qu'il faut réaliser une installation électrique spécifique. (Intervention rajoutée dans le tableau prévisionnel des travaux)

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu **le vendredi 06 novembre 2020** avec en début de séance une intervention de Mme Valérie BONNAMOUR, inspectrice des finances publiques, conseillère aux décideurs locaux.

N°	Actions	famille/poste	Échéance prévue programme 2020-2026	priorités	personne en charge	État
17	Réparation mur de l'épicerie	maçonnerie	non programmé	1		devis en cours
28	Changement sol de l'appartement au dessus de la salle du club	sol	non programmé	1	Alain	devis en cours
29	Changement sol de l'appartement marronniers	sol	non programmé	1	Alain	devis en cours
1	Aménagement locaux du bâtiment de la mairie	aménagement	non programmé	2	Alain & Jean-Luc	
9	Diagnostic énergie du parc locatif	diag	non programmé	2	Maryline & Jean Luc + Alain	
10	VMC Salle des fêtes	électricité	non programmé	2	Paul, Franck & Stéphane	
11	Ravalement de façade sur les cotés de la salle des fêtes	façade	2021	2	Paul, Franck & Stéphane	
23	Aménagement toilette PMR salle des fêtes	rénovation	2021	2	Paul, Franck & Stéphane	Etude en cours
25	Réparation faux plafond salle des fêtes	Salle des fêtes	2021	2	Alain	Réalisé
25	Sécuriser/embellir l'accès salle des fêtes par la porte de coté	Salle des fêtes	2021	2	Alain	
37	Revoir le chauffage et le compteur de gaz de la salle des fêtes		non programmé	2	Paul & Alain	
16	Réparation mur du cimetière	maçonnerie	2020	3	Alain/Jean-Luc	devis en cours
30	Réparation chéneaux bâtiment musée	toiture	non programmé	3	Alain	
2	Organisation stationnement place de la mairie	aménagement	non programmé	4	Alain	Étude en cours
3	Banc public sur la place de la maire (arrêt de bus,...)	aménagement	non programmé	4	Alain & Jean-Luc	
12	Projet isolation par l'extérieur du site des marronniers	façade	non programmé	5	Régis	
18	Revoir la mise en place des terrains des marronniers (actuellement chaque locataire à une portion)	marronniers	non programmé	5	Maryline & Alain	
40	Projet acquisition parcelle 528YR14 puis aménagement aire de pique-nique	aménagement	non programmé	5	Régis	
41	Projet mise en place barrière pour accès bois des Vernets	aménagement	non programmé	5	Régis	
20	Menuiserie logement de la salle du club, ajout volet	menuiserie	non programmé	7	Alain	
21	Porte entrée bâtiment de la salle du club	menuiserie	non programmé	7	Alain	
22	Porte entrée de la voute	menuiserie	non programmé	7	Alain	
38	Sécuriser le virage de Balançon (proche carrefour Bresilley)	voirie	non programmé	7	Alain & Jean-Luc	
42	Mettre les panneaux d'affichage sur coté droit de la mairie	aménagement		à définir		
43	acquérir des décorations lumineuses de Noël pour le hameau de Balançon	aménagement		à définir		
44	Etude miroirs routiers	voirie		à définir		
45	Démontage bascule place du village	voirie		à définir		
4	Création logements mairie	Architecture	2021		Étude CAUE	Étude en cours
5	réhabilitation site de la cure	Architecture	2023		Étude CAUE	Étude en cours
6	Toiture église coté mairie	Architecture	2023		Étude CAUE	Étude en cours
7	Réflexion bâtiment musée et bâtiment stockage arrière mairie	Architecture	non programmé		Étude CAUE	Étude en cours
8	Réflexion salle du club	Architecture	non programmé		Étude CAUE	Étude en cours
13	Reprise pont de la chintre	génie civil	non programmé		Alain & Stéphane	
14	Nettoyage bassin RFF	génie civil	non programmé		Alain & Stéphane	

N°	Actions	famille/poste	Échéance prévue programme 2020-2026	priorités	personne en charge	État
15	Désensablement de la fontaine du colombier	génie civil	2021			
19	Arrêt de bus RD469	menuiserie	2023			
24	Travaux de remise en état du logement de l'épicerie	rénovation	non programmé			
26	Structures multi jeux 3-12 ans	Salle des fêtes	2026			
27	Sécurisation des bâtiments municipaux	sécurisation	non programmé			Vérifier la nécessité
31	Rue de la pétrouillère	voirie	2021		Alain	
32	Aménagement piéton du hameau Balançon vers la rue de la Creuse.	voirie	2024		Alain	
33	Route de Malans	voirie	2024		Alain	
34	Route de Balançon - Bresilley	voirie	2025		Alain	
35	Aménagement rue du Revêt suite aux constructions	voirie	non programmé		Alain	
36	Réflexion ancienne agence postale	Architecture	non programmé		Étude CAUE	Étude en cours
39	dispositif anti pigeons	aménagement	non programmé		Alain & Stéphane	